

APPROBATION

Nous avons pris connaissance du projet que l'on a formé de fonder aux Trois-Rivières une revue hebdomadaire ayant pour but de rendre compte du mouvement catholique dans le monde. Nous en avons examiné avec soin le programme et l'organisation, et nous n'hésitons pas à lui donner tout notre encouragement. Cette revue nous paraît destinée à faire du bien, et la manière dont elle est constituée nous permet d'espérer qu'elle obtiendra un bon succès.

Nous recommandons, en conséquence, à tous les prêtres et à tous les fidèles de notre diocèse, de lui accorder un généreux encouragement.

Comme il s'agit d'une œuvre exclusivement catholique, nous autorisons et engageons ceux des membres de notre clergé, que de fortes études et un sérieux talent littéraire rendent capables d'exposer avec autorité et de répandre avec fruit les vérités de notre sainte religion, à travailler au succès de cette publication en y collaborant par des écrits conçus dans l'esprit du programme élaboré par la direction.

*Donné aux Trois-Rivières,
ce 11 décembre 1897.*

† L. F. Ev. des Trois-Rivières.